



Des acteurs responsables du développement s'expriment

Le point de vue d'un Président

Une urgence pour le climat : l'efficacité énergétique

Quel est votre engagement personnel en matière d'environnement ?

L'environnement est un sujet central. Je suis engagé en tant qu'entrepreneur car l'équation entre la demande croissante en énergie et la nécessité de réduire les émissions de carbone n'est pas aujourd'hui résolue. La résolution de cette équation représente une opportunité de business. Ensuite en tant qu'ingénieur, car cette équation représente un formidable défi : celui de développer des technologies, permettant d'être au moins quatre fois plus efficace en termes d'intensité en CO₂ dans toutes nos activités. Le métier de Schneider Electric, c'est de résoudre cette équation.

Que pensez-vous de la mise en place d'une taxe carbone ?

C'est un choix de société. Si l'on veut changer notre façon de consommer de l'énergie, il faut des incitations fortes. En ce sens, je suis favorable à une taxe carbone pourvu qu'on n'augmente pas le niveau global de taxation actuel. En France, les taxes sur le travail et l'investissement devraient être allégées « au profit » de la taxe carbone qui catalysera le

progrès écologique, donc l'innovation, et la création de nouveaux emplois, particulièrement dans l'efficacité énergétique. Le Grenelle de l'environnement appelle des révolutions dans nos comportements. Toute révolution nécessite des changements profonds et provoque des résistances. Mais nous avons le devoir de faire des choix.

Vous êtes les champions de l'efficacité énergétique. Quelle part de votre activité représentent ces solutions ?

Notre activité repose sur la gestion de l'énergie. En cinq ans, le monde a fondamentalement changé : pénurie d'énergie dans de nombreux pays, prix élevé de l'énergie et prise de conscience des enjeux climatiques. Nous nous sommes transformés, afin de répondre à quatre problématiques : sécurité, fiabilité de l'approvisionnement, efficacité énergétique et part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique. En parallèle, les technologies permettent aujourd'hui les progrès dont nous avons besoin pour être radicalement plus efficaces dans notre consommation d'électricité.

Elles permettent d'appliquer à un coût désormais très abordable les méthodes qui existent depuis longtemps dans l'industrie : mesurer, analyser, progresser et corriger les dérives.

La façon la plus économique et la plus simple de répondre à nos besoins supplémentaires en énergie, c'est d'en économiser beaucoup sur ce que nous consommons déjà.

Le monde économique est-il réceptif à cette offre ?

Les acteurs concernés n'ont pas encore suffisamment conscience que le retour sur investissement dans le domaine de l'efficacité énergétique est court : 3 à 5 ans. Le marché de ces technologies est en très fort développement au Japon, aux USA, en Europe du Nord. Un bon moyen d'accélérer les choses en France est la réglementation ou les incitations, particulièrement dans le domaine du bâtiment.

Quelles sont vos activités dans les énergies renouvelables ?

Nous nous concentrons sur le photovoltaïque

Entretien avec
Jean-Pascal Tricoire,
Président du Directoire
de Schneider Electric



et l'éolien ; notre démarche consiste à connecter ces nouvelles générations au réseau. Nous avons récemment inauguré une centrale solaire à Vinon sur Verdon. Nous faisons tout sauf les panneaux solaires : conversion d'énergie en courant alternatif, sécurité du site et connexion au réseau. Les énergies renouvelables sont une partie de la solution à la réduction des émissions de CO₂ - bien que moins médiatisée, la façon la plus économique de générer de l'énergie reste bien évidemment d'en économiser.

Comment travaillez-vous à la sécurité de vos produits ?

Nous veillons depuis longtemps à la propreté de nos produits, et ce à chaque étape de la chaîne de production : éco-conception, propreté des produits et des process (application extensive des directives RoHS et Reach et de la norme IEC 62 474, objectif de certification ISO 14001 de l'ensemble des usines), et enfin, professionnalisation du recyclage de nos produits et des déchets de nos processus de production.

Cette démarche, positive sur le plan économique, est aussi un facteur d'attractivité à la fois pour nos clients et pour le recrutement de nouveaux talents. C'est aussi un élément légitime de fierté pour nos collaborateurs.

Avez-vous mis en place des systèmes d'incitation de votre personnel à l'environnement ?

Oui ; nous progressons par programmes d'entreprise. Le nouveau programme « One » a permis de revoir à la hausse nos objectifs concernant notre indicateur de performance écologique et de dynamiser la Fondation Schneider Electric, dont le rôle est de fournir de l'électricité au quart de l'humanité qui n'y a pas accès.

L'éditorial

La taxe carbone à présent décidée, la question de l'usage de son produit est posée : comment partager ce produit entre les incitations à la décarbonation de l'économie et l'allègement du coût du travail ? Le Président du Directoire de Schneider Electric appelle à un usage avant tout incitatif pour engager l'indispensable révolution du développement économique.

Comme elle l'a fait sur les indicateurs de santé de l'économie, la France peut-elle ouvrir cette voie vers une économie résolument plus écologique ? Les entreprises membres d'EpE ont en tout cas travaillé à identifier les secteurs et activités où l'intervention publique, plan de relance ou usage du produit de la taxe carbone, pourrait le plus rapidement créer des emplois verts. C'est l'objet de la Question ouverte de cette Lettre.

Claire Tutenuit, Délégué Général

La relance verte, oxymore ou réalité économique ?

L'horizon d'une relance économique est bien plus restreint que celui d'une stratégie de croissance de long terme : pour atteindre son objectif assigné - maintenir l'emploi et redémarrer la machine économique sur un horizon d'un à deux ans - un plan de relance est contraint de construire sur l'existant, sans pouvoir attendre l'arrivée à maturité de filières en rupture technologique ou économique.

Mais on attend aussi d'une politique de relance qu'elle prépare l'avenir en plaçant, autant que possible, l'économie sur la trajectoire visée à plus long terme : ici, celle d'une croissance découplée de la pression sur l'environnement.

Les deux objectifs sont-ils compatibles ? Comment les concilier ? Conjugué au Grenelle, le plan de relance français s'y emploie et résiste au benchmark avec ses voisins. Efficacité énergétique des bâtiments, développement du rail, prime à la casse & bonus / malus, rénovation des stations d'épuration, etc. : autant de mesures de soutien économique qui répondent aussi à un objectif environnemental clair.

La politique de relance française peut-elle faire une place encore plus large aux secteurs « verts » ? Comment aller plus loin, et surtout plus vite ? Quels sont les secteurs verts et

réellement capables de créer significativement et à court terme de l'emploi ou du PIB ? Comment les stimuler, quelles actions y conduire ? Les membres d'EpE ont cherché, par un travail collégial, à proposer des pistes de réponse à ces questions.

Ils ont souligné en premier lieu l'intérêt de fonder la relance sur le triptyque technologie-formation-communication : pour cibler les secteurs à soutenir, disposer des acteurs pour les faire croître, et faire connaître les mesures de soutien pour qu'elles soient effectivement utilisées.

Ils ont aussi noté l'importance de la rapidité de réaction des acteurs au signal envoyé : pour jouer leur rôle attendu de création d'activité et d'emploi sur le très court terme, les secteurs ciblés doivent pouvoir répondre, quasi instantanément, à un accroissement de la demande déclenché par le mécanisme de relance. Ils proposent donc que le plan de relance économique privilégie les secteurs verts à forte intensité de main d'œuvre, à faible intensité capitalistique, aux techniques éprouvées, aux capacités déjà installées, faisant face à une sous-charge.

Quels secteurs satisfont tout ou partie de cette équation ? On peut citer, par exemple, sans

ordre de priorité, la dépollution des sols, la gestion des forêts pour alimenter les filières énergie, papier et matériau, le recyclage et la valorisation des matériaux, la rénovation des infrastructures hydrauliques et leur adaptation aux climats de demain, le développement du transport d'électricité et des compteurs intelligents, la mise en place des infrastructures indispensables à l'essor du véhicule électrique, l'efficacité énergétique des bâtiments, le développement de l'agriculture biologique sur le sol hexagonal, et sans doute bien d'autres.

Enfin, les membres d'EpE, conscients du rôle que joue la commande publique dans la relance, suggèrent qu'elle intègre mieux la notion de variante environnementale ; ils préconisent aussi un soutien à l'export du savoir-faire des entreprises françaises - dont les PME - dans le domaine de l'environnement.

La relance verte, oxymore d'une économie qui ne l'est pas assez ? Un défi plutôt, que les entreprises d'EpE ont commencé à relever, et sur lequel elles souhaitent pouvoir travailler avec les pouvoirs publics pour conjuguer leurs efforts de court terme.

Séverin Fischer

EpE et l'actualité environnementale

Changement Climatique

- EpE a été invitée à intervenir lors du colloque présentant les résultats de la Conférence mondiale de citoyens sur le réchauffement climatique (*Word Wide Views on Global Warming*), le 29 septembre à la Cité des sciences et de l'industrie.
- EpE est intervenue lors du colloque de la revue Passages « Investissement responsable, investissement profitable », le 15 septembre.

Biodiversité : que faut-il faire ?

- La nouvelle édition du Prix Etudiant EpE-Metro 2010 vient d'être lancée. Les trois sponsors Lafarge, Eiffage / APRR et la SNCF interrogent les étudiants sur « Biodiversité : que faut-il faire ? La protection de la biodiversité apparaît aujourd'hui comme l'enjeu environnemental majeur aux côtés de la lutte contre

le changement climatique. Que recommanderiez-vous aux entreprises, aux maires et aux consommateurs pour que leurs activités et leurs projets préservent, voire développent, cette biodiversité ? ». Réponse en juin 2010.

Santé Environnement

- EpE participe au débat public sur les « Options générales en matière de développement et de régulation des nanotechnologies » initié fin septembre par la Commission Nationale du Débat Public (CNPD). Le cahier d'acteur remis par les membres d'EpE est consultable sur le site du débat : www.debatpublic-nano.org.

Du côté des membres

- EpE a le plaisir d'accueillir IBM France.

Du côté du WBCSD

- Le WBCSD a récemment actualisé deux documents :
 - « *Water Facts and trends* » qui synthétise les principaux faits et chiffres, et enjeux liés à l'eau,
 - « *Water for Business : Initiatives Guiding Sustainable Water Management in the Private Sector* ». Réalisée en collaboration avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), cette publication propose 16 initiatives et outils mis en œuvre par des entreprises, la société civile et les gouvernements depuis 2006.
- Un annuaire des experts dans le domaine des services liés aux écosystèmes vient d'être mis en ligne sur le site du *World Resources Institute (WRI)* : <http://projects.wri.org/ecosystems/experts>. Cette initiative conjointe du WBCSD, WRI, UICN et *Earthwatch Institute* permet une recherche par pays pour de nombreux sujets en lien avec les services écosystémiques (monétarisation, ressources génétiques, mesure d'impacts, ...).